



TENDANCES  
ÉCHANGES INTERNATIONAUX

# Faute de circularité, les poubelles du Nord débordent sur le « Global South »

MARINE BRUNIER • Assistante de recherche, Observatoire Climate Chance

ANTOINE GILLOD • Coordinateur, Observatoire Climate Chance

Des États-Unis à l'Europe, les interdictions d'importation de déchets prononcées par les pays asiatiques depuis 2018 ont révélé un manque cruel de capacités de recyclage dans les pays exportateurs, mais également la dépendance des industries à l'apport de matières à recycler venues de l'étranger. Entre-temps, les pays du Nord ont trouvé de nouveaux points de chute où disposer les déchets qu'ils produisent. La fermeture des frontières asiatiques aux importations a augmenté le commerce illégal de déchets et les exportations non contrôlées. Néanmoins, les pays importateurs font marche arrière face aux pressions des industries du secteur, qui souhaitent capitaliser sur les nouveaux marchés de matériaux recyclables.



PANORAMA DES DONNÉES

## Depuis la National Sword Policy, les pays du Nord se cherchent de nouveaux exutoires pour leurs déchets

Après plusieurs années de politiques de plus en plus restrictives à l'encontre des mouvements de déchets transfrontaliers non contrôlés, le gouvernement chinois a entrepris un tournant répressif en annonçant la mise en place de la *National Sword Policy* (NSP) en février 2017 afin d'exclure complètement l'importation de 24 types de déchets solides recyclables<sup>1</sup> : plastiques non industriels, papiers mélangés, textiles ou encore scories de vanadium, un métal rare utilisé pour la métallurgie de l'acier. Avant la mise en œuvre de cette politique, la Chine et Hong Kong avaient importé à elles seules 72 % des déchets plastiques mondiaux produits entre 1992 et 2016, dont une grande partie par des

canaux illégaux<sup>2</sup>. En raison de normes assez faibles sur la qualité des déchets acceptés, déchets recyclables et non recyclables finissaient souvent mélangés<sup>3</sup>. Il revenait alors aux installations de traitement chinoises de gérer tous ces déchets inutilisables. Dès janvier 2019, suite à la NSP, les importations chinoises de déchets plastiques avaient chuté de 99 % (fig. 1), et celles de papier de plus d'un tiers<sup>3</sup>.

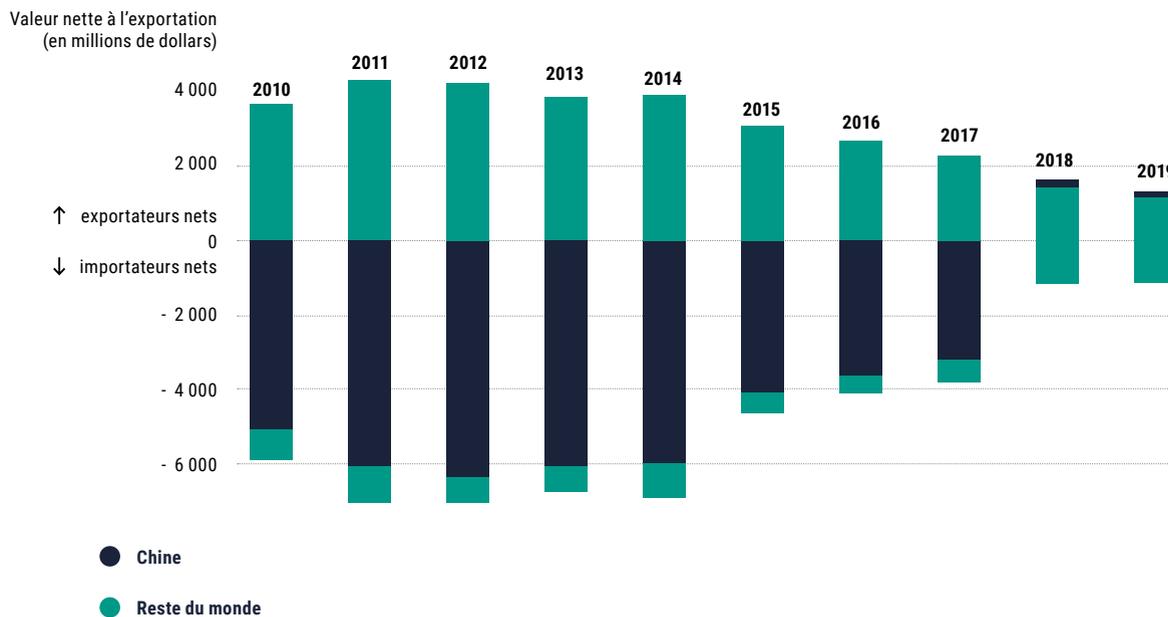
Déstabilisés par ces restrictions, les pays du Nord ont tâché d'orienter leurs exportations vers d'autres destinations. Dès 2018, la Malaisie, les Philippines, le Vietnam et la Thaïlande sont devenus les nouveaux exutoires pour les déchets plastiques en provenance des États-Unis, du Japon ou encore d'Allemagne<sup>4</sup>. Mais à leur tour, ces nouvelles destinations ont adopté leur propre législation pour limiter l'entrée de déchets sur leur territoire<sup>5</sup>, et ont rapidement commencé à renvoyer à l'expéditeur des conteneurs entiers de déchets non conformes aux règles de contamination. En abaissant les seuils autorisés de contamination des déchets à des niveaux quasi inattei-

a C'est que l'on nomme la « contamination », sous-entendu des déchets recyclables par des déchets non recyclables.

FIGURE 1

COMMERCE MONDIAL DE PLASTIQUE

Source : *Secretariats of the Basel, Rotterdam, Stockholm (BRS) Conventions, 2021*



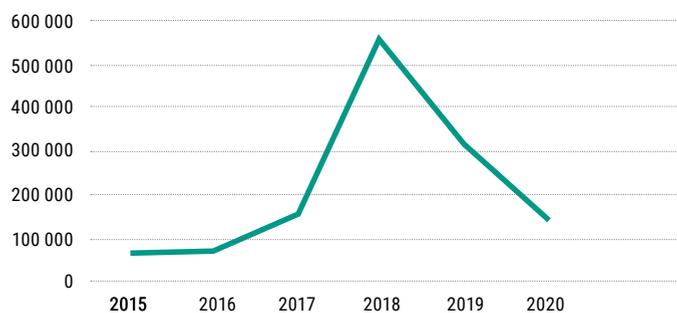
gnables, ces pays ont rendu de fait l'exportation impossible pour les pays du Nord.

C'est ainsi qu'en Thaïlande, après une hausse brutale et un pic d'importation de déchets plastiques en 2018 (550 000 tonnes), les volumes entrant sur le territoire ont diminué de plus de 70 % entre 2018 et 2020 (fig. 2), conséquence immédiate de l'interdiction des importations de déchets plastiques et électroniques décidée en juin 2018<sup>6</sup>. Le Vietnam a suivi sensiblement la même trajectoire : alors qu'il importait environ 20 000 tonnes de déchets plastiques en 2016, le pays a connu un pic d'importation en novembre 2017 (100 000 t). Puis l'interdiction de plusieurs ports vietnamiens d'accepter des déchets plastiques étrangers<sup>5</sup> a provoqué une chute brutale des importations à 7 000 tonnes à la mi-2018<sup>7</sup>.

FIGURE 2

QUANTITÉ DE DÉCHETS PLASTIQUES IMPORTÉS EN THAÏLANDE (EN TONNES)

Source : *Break free from plastic, 2021*



Dans ce contexte de restrictions, la pandémie a fait repartir les exportations de déchets à la hausse. En Europe, les exportations de déchets en dehors de l'Union européenne ont explosé depuis 2004 (+ 75 %), alors même que le règlement (CE) N° 1013/2006<sup>8</sup> sur les transferts transfrontaliers de déchets devait restreindre les envois de déchets dangereux vers les États non membres de l'OCDE. Après une relative stabilité entre 2017 et 2019, elles sont reparties à la hausse en 2020<sup>9</sup>.

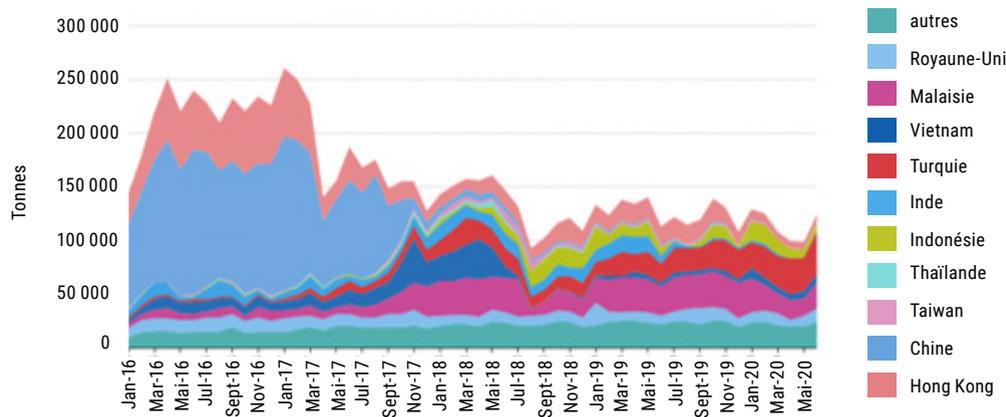
Tandis que les exportations vers la Chine s'effondraient de 10,1 à 0,6 Mt entre 2009 et 2020 (dont un effondrement plus récent pour le plastique et le papier), la Turquie est devenue le premier marché pour les déchets européens : en 2020, sur les 33 millions de tonnes de déchets exportés vers des pays non européens, la Turquie en a reçu 13,7 Mt (20 % de plus qu'en 2019<sup>10</sup>), loin devant l'Inde (2,9 Mt)<sup>11</sup>. En particulier, les importations de déchets plastiques par la Turquie ont été multipliées par 200 depuis 2004, surtout depuis la mise en place de la *National Sword Policy* par la Chine. La Malaisie, l'Indonésie et l'Inde ont également augmenté leurs importations de déchets européens (fig. 3).

Alors que les exportations de déchets plastiques des États-Unis étaient en baisse tendancielle depuis 2018, celles-ci ont augmenté à nouveau de 7 % au premier trimestre 2021, pour atteindre 333 millions de livres (plus de 150 000 tonnes) exportées<sup>12</sup>. Les États-Unis continuent d'envoyer une grande quantité de leurs déchets plastiques vers l'Asie du Sud-Est, et la Malaisie reste la première destination asiatique, avec 263 millions de livres (soit environ 120 000 tonnes) exportées en 2020 (fig. 4). Sur l'année 2020, bien que le Canada reste la destination première avec 349 millions de livres de plastique importées (soit plus de 158 300 tonnes)<sup>13</sup>, les États-Unis ont envoyé 137 millions de livres (soit environ 62 000 tonnes) de

**FIGURE 3**

EXPORTATIONS DE DÉCHETS PLASTIQUES POUR LE RECYCLAGE DEPUIS L'UE VERS LES PAYS IMPORTATEURS, 2016 À JUIN 2020

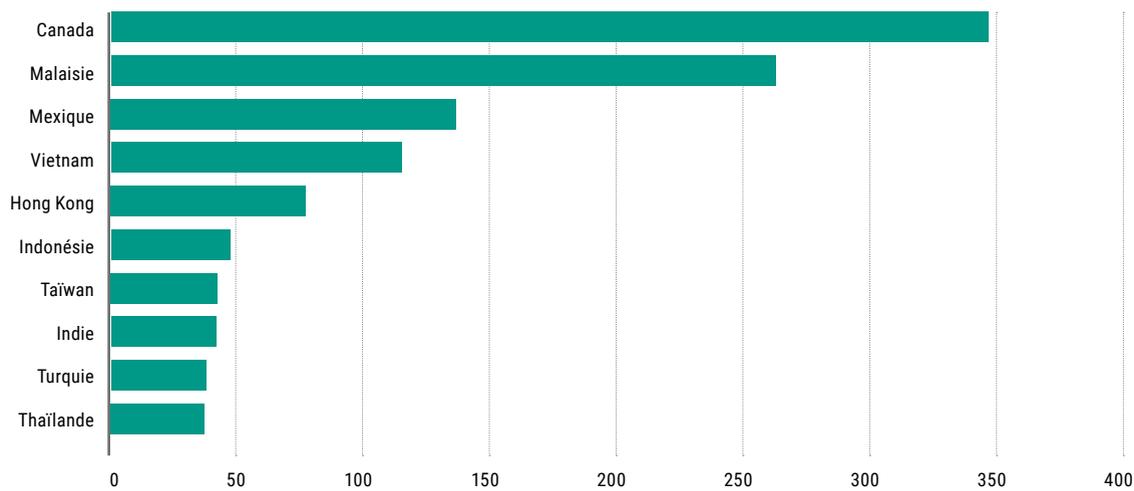
Source : Eurostat, 2020



**FIGURE 4**

EXPORTATIONS DE DÉCHETS PLASTIQUES PAR LES ÉTATS-UNIS EN 2020, EN MILLIONS DE LIVRES

Source : Statista, 2021



leurs déchets plastiques au Mexique (fig. 4). Ainsi, l'Amérique latine et les Caraïbes rejoignent l'Asie en tant que destination émergente pour les déchets plastiques des États-Unis. Entre janvier et août 2020, 44 173 tonnes de déchets plastiques sont arrivées des États-Unis vers quinze pays d'Amérique latine, et les exportations de déchets plastiques vers le Mexique ont augmenté de 135 %, tandis que celles vers l'Équateur ont augmenté de 137 %<sup>14</sup>.

Le Japon quant à lui, exporte de moins en moins de déchets plastiques depuis les quatre dernières années, mais les quantités restent titanesques : durant l'année 2020, l'État nippon a exporté quelque 821 000 tonnes de déchets plastiques, et la Malaisie est restée le premier pays importateur. Par ailleurs, le Vietnam devient une destination de choix pour le Japon, qui a augmenté de 160 % ses exportations entre 2016 et 2020, pour atteindre 174 000 tonnes de déchets plastiques importés en 2020<sup>15</sup>.



L'ŒIL DE L'OBSERVATOIRE

## La lente transformation des capacités locales de recyclage ne ralentit pas le commerce illégal de déchets

### Au Nord, industries et gouvernements tentent d'adapter leurs capacités locales de recyclage

La crise des déchets a révélé la faiblesse structurelle des capacités de collecte et de tri, des infrastructures de recyclage obsolètes et un manque de sensibilisation qui empêche des pays comme les États-Unis de gérer efficacement leurs déchets au niveau domestique<sup>16</sup>. C'est pourquoi les États et les entreprises ont renforcé leurs investissements pour moderniser leurs capacités domestiques de recyclage et les rendre plus



performantes. En 2019, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) estimait que 332 millions de dollars avaient été investis dans le recyclage du plastique au niveau global, soit presque sept fois plus qu'en 2018<sup>17</sup>. Une tendance qui s'est confirmée au cours des deux dernières années.

En Grande-Bretagne, la UK Research and Innovation (UKRI), une entité publique, a investi 20 M€ (25,8 M\$) fin 2020 dans quatre usines afin d'augmenter la capacité de recyclage du Royaume-Uni et d'élargir la gamme de plastiques recyclés. Réalisé dans le cadre de l'Industrial Strategy Challenge Fund, auquel s'ajoutent plus de 65 M€ (84 M\$) d'investissements privés, il s'agit du plus gros investissement jamais réalisé par le Royaume-Uni dans les technologies de recyclage des emballages plastiques<sup>18</sup>. En Suède, Swedish Plastic Recycling, un organisme qui gère la collecte et le recyclage des plastiques pour les entreprises soumises à une responsabilité élargie du producteur (REP), a annoncé en août 2021 un investissement d'un milliard de couronnes suédoises (~100 M€) dans le centre de recyclage de Motala, pour y doubler la capacité de recyclage des emballages plastiques collectés des ménages et l'alimenter en énergies renouvelables pour atteindre la « neutralité carbone »<sup>19</sup>.

Au Japon, la multinationale PureCycle Technologies a annoncé la signature d'un protocole d'entente avec la maison de commerce (*sōgō-shōsha*) Mitsui & Co., première étape du développement et de l'exploitation d'un centre de recyclage pour transformer les déchets de polypropylène (PP) en polypropylène recyclé ultra-pur (UPRP)<sup>20</sup>. Durant le septième dialogue sur la politique environnementale tenu par la ministre japonaise de l'environnement et la Banque asiatique de développement, le projet de loi sur la promotion du recyclage des ressources liées aux plastiques au Japon a été présenté, et l'importance de la transition vers une économie circulaire a été mise en avant<sup>21</sup>. En parallèle, le gouvernement japonais s'est fixé pour objectif de réduire de 25 % les plastiques à usage unique en 2030. Il cherche également à rendre obligatoire la réutilisation et le recyclage de tous les conteneurs et emballages en plastique d'ici 2025, à atteindre un taux de recyclage de 40 % pour ces articles d'ici 2030 et à « utiliser efficacement 100 % des plastiques usagés d'ici 2035 »<sup>22</sup>.

Le gouvernement du Canada multiplie les financements pour améliorer les infrastructures et les méthodes de recyclage. En septembre 2020, le gouvernement a annoncé investir 225 000 CAD (180 000 USD) dans Evergreen Recycling, une entreprise locale de recyclage, afin d'améliorer la vitesse et l'efficacité du tri de contenants<sup>23</sup>. Puis au début de l'année 2021, le *Canadian Plastics Innovation Challenges*, une compétition pour stimuler l'innovation technologique dans le recyclage, a accordé 150 000 CAD (120 000 USD) à quatre entreprises pour leurs projets dans les secteurs de l'emballage et du textile<sup>24</sup>. Enfin en octobre, 70 acteurs non-étatiques, rassemblant des ONG, des organisations publiques et des membres de l'industrie plastique ont publié une « Roadmap to 2025 », un plan d'action visant à construire une économie circulaire

pour les emballages plastiques. Ces acteurs sont regroupés autour du Canada Plastics Pact, la déclinaison nationale du Plastics Pact Network de la Fondation Ellen MacArthur<sup>25</sup>.

En juillet 2020, aux États-Unis, un groupe de grandes marques de consommation et de fondations d'entreprise a engagé plus de 54 millions de dollars pour soutenir des infrastructures de recyclage supplémentaires<sup>26</sup>. Parmi elles<sup>b</sup>, on retrouve Keurig Dr Pepper, PepsiCo, la fondation Walmart ou encore Colgate-Palmolive et Coca-Cola, identifiés par l'ONG Break Free from Plastic parmi les dix plus gros pollueurs au monde<sup>27</sup>. Une année plus tard, le réseau national Recycling Partnership appelait à un investissement public-privé de 17 milliards de dollars sur cinq ans, afin de « transformer complètement le système de recyclage résidentiel américain, de maximiser son potentiel et de le rendre aussi accessible à tous les ménages que le service de collecte des ordures ménagères »<sup>28</sup>.

Outre ces investissements dans le traitement des déchets, des nouvelles politiques et des législations antiplastique tentent de prévenir la surconsommation de plastique. Le Canada<sup>29</sup> entend interdire d'ici la fin de l'année 2021 les plastiques à usage unique en amendant le *Canadian Environmental Protection Act*. À l'issue d'une rencontre entre ministres de l'environnement des différents échelons territoriaux en avril 2021, l'Australie a présenté un plan pour interdire huit objets plastiques à usage unique avant 2025. Six des huit États australiens sont déjà en cours d'interdiction progressive de certains plastiques à usage unique<sup>30</sup>.

En avril 2021, l'Agence de la protection de l'environnement (EPA) des États-Unis a dévoilé ses tous premiers objectifs nationaux de recyclage (50 % en 2030<sup>31</sup>). Sur la base du travail de l'ONG Break Free from Plastic inspiré par les législations locales, deux élus ont déposé un nouveau projet de loi fédéral, le *Break Free From Plastic Pollution Act of 2021* qui vise à sortir progressivement du plastique et à rendre davantage responsables les producteurs dans la conception, la collecte et le recyclage des emballages<sup>32</sup>. Il succède à un projet de loi similaire déposé en 2020. En parallèle, le *US Plastic Waste Reduction and Recycling Act* a été présenté au Congrès en avril 2021<sup>33</sup>. Ce projet de loi bipartisan proposé en juin 2020 vise à renforcer la recherche et le développement et à planifier le renforcement des capacités de traitement des déchets plastiques sur le sol américain.

S'appuyant sur la stratégie européenne pour les plastiques de 2018, le European Green Deal et le plan d'action pour l'économie circulaire, les révisions de la directive sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWD) visent à promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de valorisation des déchets d'emballage sur le marché européen d'ici 2030<sup>34</sup>. En parallèle, PlasticsEurope, l'association européenne des producteurs de matières plastiques, soutient la proposition de la Commission européenne d'un objectif européen obligatoire de contenu recyclé pour les emballages plastiques, de 30 % d'ici 2030<sup>35</sup>.

b Depuis la création du fonds, Amazon, Danone North America, Danone Waters of America, Nestlé Waters North America et Starbucks y ont également adhéré.



## POUR MIEUX COMPRENDRE

### LES « PLASTIC AMENDEMENTS » DE LA CONVENTION DE BÂLE

La Convention de Bâle est un traité international adopté en 1989 et entré en vigueur le 5 mai 1992, dans le but de protéger la santé humaine et l'environnement contre les effets nocifs des déchets dangereux. Les parties à la Convention sont appelées à observer les principes fondamentaux tels que la proximité de l'élimination des déchets, la priorité à la valorisation ou encore le consentement préalable en connaissance de cause à l'importation de substances potentiellement dangereuses. Le 10 mai 2019, les 187 pays parties à la Convention ont décidé d'amender le traité afin d'imposer plus de transparence dans les exportations de déchets et de permettre aux pays de refuser les importations s'ils sont toxiques ou non recyclables. Les pays exportateurs devront donc obtenir l'accord des pays d'accueil avant de leur envoyer leurs déchets. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la procédure d'accord préalable prévue pour les déchets plastiques dangereux (Annexe VIII) a été étendue aux plastiques ménagers demandant une considération spéciale (Annexe II) : ainsi, toute cargaison de ce type devra désormais attendre une autorisation de l'État du port d'accueil. Hong Kong a retranscrit l'amendement dans son droit national, ainsi que la Commission européenne dans un nouveau règlement stipulant que seuls les déchets plastiques non dangereux et facilement recyclables pourront être exportés vers des pays extérieurs à l'OCDE. La nouvelle règle a été retranscrite et harmonisée dans le système de contrôle de l'OCDE concernant les déchets destinés à des opérations de valorisation ; ce qui signifie que même les États-Unis, non partie à la Convention de Bâle, sont désormais soumis à cette règle.

Sources : [Ministère de la Transition écologique, 24/02/2021](#) ; [AIDF, 07/12/2020](#)

Si les restrictions asiatiques ont amené les pays du Nord à traiter de plus grandes quantités de différents types de plastique de façon domestique<sup>36</sup>, les taux de recyclage restent faibles : en 2020, l'UE n'avait toujours pas atteint son taux de 50 % de recyclage qu'elle s'était fixé<sup>37</sup>, et seulement 12 % du plastique était recyclé aux États-Unis<sup>38</sup>. Dès lors, les déchets des pays du Nord sont encore massivement exportés vers les pays en développement, de façon légale ou illégale.

#### En attendant des systèmes de recyclage plus performants, le trafic de déchets ne tarit pas

Dans un rapport publié en août 2020, Interpol a analysé les tendances criminelles émergentes sur le marché mondial des déchets plastiques depuis le début de la mise en œuvre de la politique chinoise en janvier 2018. En s'appuyant sur les données et renseignements de 40 pays, Interpol identifie une multiplication des pratiques hors des frontières du droit : transferts de cargaisons illégales de déchets vers d'autres destinations, dépôts sauvages non autorisés, incinérations illégales et fraudes administratives sont autant de voies alternatives ouvertes en l'absence de capacités domestiques de recyclage dans les pays jusqu'alors dépendants de la Chine<sup>39</sup>. En 2020, les unités de contrôle portuaire et du fret aérien ont intercepté 630 tonnes de déchets<sup>40</sup>. Treize pays parmi les 24 pays touchés par les exportations illégales étaient situés sur le continent asiatique. De nombreux pays<sup>c</sup> sur tous les continents ont également vu une augmentation de la gestion illégale des déchets sur leur territoire.

Le reclassement, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, de certains types de plastiques ménagers en « plastiques dangereux » dans le cadre des amendements votés à la Convention de Bâle contribue à sortir de nombreuses cargaisons de déchets des cadres légaux d'exportation, sans autorisation préalable du pays importateur (cf. « Pour mieux comprendre »).

Aux États-Unis, les registres des douanes montrent que les exportations de déchets plastiques américains vers les pays en développement ont totalisé quelque 25 000 tonnes et 4 700 conteneurs de déchets plastiques pour le seul mois de janvier 2021, soit à peu près au même niveau qu'en janvier 2020, avant l'entrée en vigueur des amendements à la Convention de Bâle<sup>41</sup>. La Malaisie arrive en tête de liste des destinations, suivie du Vietnam et de l'Indonésie<sup>42</sup>.

En avril 2021, la Malaisie a déclaré avoir renvoyé 267 conteneurs de déchets plastiques illégaux dans leur pays d'origine depuis 2019<sup>43</sup>. En théorie, les importations sont prohibées depuis octobre 2018, mais le gouvernement ne parvient pas à mettre un terme au trafic : la contrebande implique une multitude d'acteurs, dont certains font partie du crime organisé et sont spécialisés dans la déclaration mensongère sur les déchets transportés et leur destination<sup>44</sup>. Alors que le Sénégal cherche encore à améliorer la gestion de sa production annuelle de déchets plastiques estimée à 200 000 tonnes<sup>45</sup>, la douane a saisi en mai 2021 un conteneur de 25 tonnes de déchets plastiques en provenance d'Allemagne<sup>d</sup>. Devenue une destination de choix pour les déchets toxiques ou inutilisables la Roumanie a reçu 3 700 tonnes de déchets en août 2021. Au moment du contrôle aux frontières, les déchets toxiques sont déclarés comme étant des déchets plastiques, comme les 70 conteneurs exportés depuis la Belgique, alors qu'ils contenaient en réalité du bois, des déchets métalliques, ou d'autres matières considérées comme dangereuses<sup>46</sup>.

Ainsi, la société civile continue de se mobiliser pour attirer l'attention des gouvernements et mettre en place des mesures plus strictes quant aux importations de déchets. En février 2021, la Consumers' Association of Penang (CAP) et l'EcoWaste Coalition ont appelé les pays de l'ASEAN à mettre en place une politique régionale plus robuste contre l'importation

c On retrouve notamment la France, l'Italie, l'Espagne, la Suède, la République tchèque, l'Irlande, la Roumanie, la Thaïlande, la Malaisie, l'Australie, le Chili ou encore le Malawi.

d Outre la réexportation de la cargaison, la compagnie maritime Hapag-Lloyd devra s'acquitter d'une amende de 2 milliards de francs CFA (305 M€).

illégale de déchets et ainsi protéger la santé des citoyens et les écosystèmes<sup>47</sup>. Dans son rapport « *Waste Trade in Southeast Asia : Legal Justifications for Regional Action* », publié en août 2021, EcoWaste Coalition, en collaboration avec le Réseau international pour l'élimination des polluants (IPEN)<sup>e</sup>, dénonce l'insuffisance des réponses juridiques et politiques actuelles des pays membres de l'ASEAN pour mettre un terme à l'entrée de déchets illégaux. Le rapport souligne que le commerce international de déchets exacerbe les problèmes de gestion des déchets existants, et qu'une réponse de l'ASEAN à cette crise aiderait les pays à protéger les écosystèmes et la biodiversité de la région<sup>48</sup>.

Pour tenter de freiner l'augmentation d'expéditions illégales de plastique et de déchets dangereux, l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ont lancé un nouveau projet dans le cadre du programme de contrôle des conteneurs (PCC), sur « la lutte contre le trafic illégal de déchets dangereux », dans le cadre duquel des unités de contrôle portuaire et du fret aérien spécialisées ont été créées et formées dans les grands aéroports et ports maritimes. Financé en partie par l'Agence norvégienne de coopération au développement (Norad), le projet vise à améliorer les capacités des organismes qui veillent à lutter contre les expéditions illégales de plastique et de déchets dangereux dans le commerce international de marchandises<sup>49</sup>.

De leur côté, les États européens tentent de renforcer la lutte contre le trafic illégal de déchets, mais le combat est encore loin d'être gagné : entre le 1<sup>er</sup> et le 31 mars 2021, Europol et Frontex ont coordonné une opération rassemblant 300 agences issues de 67 pays pour lutter contre la pollution marine et le trafic illégal de déchets. Sur le seul mois de mars, 130 cas de trafic de déchets ont été recensés dans les ports<sup>50</sup>. Ainsi, les mouvements transfrontières de déchets transigent encore largement les cadres juridiques en vigueur, mettant en danger la santé des populations et les écosystèmes.

### Dans le même temps, les importateurs font marche arrière

Alors que les groupes environnementaux interpellent les gouvernements pour demander un durcissement des législations et limiter l'importation de déchets, certains pays importateurs font marche arrière. En effet, quelques pays assouplissent désormais leur réglementation pour faciliter l'approvisionnement en « matière première secondaire » indispensables au fonctionnement de leurs industries.

C'est par exemple le cas de la Turquie. Au début du mois de mai 2021, une enquête de Greenpeace<sup>51</sup> révélait que des quantités considérables de déchets plastiques en provenance de pays européens n'étaient pas recyclés mais finissaient plutôt incinérées ou dans les décharges turques<sup>f</sup>. La Grande-Bre-

tagne y était pointée du doigt pour avoir exporté 209 000 tonnes de déchets vers la Turquie en 2020, soit 17 fois plus qu'en 2016. Le ministère du commerce turc a donc annoncé l'interdiction de toutes les importations de déchets plastiques<sup>g</sup> à compter du 2 juillet 2021<sup>52</sup>. Quelques jours à peine après la mise en place de l'interdiction, le gouvernement a levé cette restriction sur les plastiques PET : ce type de déchet tombe désormais dans la catégorie des « déchets contrôlés », plutôt que des déchets interdits<sup>53</sup>, conformément à ce que souhaitait l'industrie plastique<sup>54</sup>.

La Thaïlande est également revenue sur sa résolution et a reporté l'interdiction des déchets plastiques de cinq années supplémentaires : pour l'année 2021, l'État autorise encore l'importation de 250 000 tonnes de plastique. Un réseau de 107 groupes de défense de l'environnement issus de la société civile a appelé le gouvernement thaïlandais à interdire l'importation et à prioriser les déchets plastiques nationaux à des fins de recyclage. Début août, le réseau a publié une déclaration commune demandant aux agences d'annoncer officiellement une politique d'interdiction des importations de déchets plastiques dans l'année, ainsi que de modifier les lois et règlements pour combler les vides juridiques qui permettent l'utilisation de déchets plastiques importés dans l'industrie du recyclage du plastique. Cette démarche reste néanmoins sans résultat à ce jour<sup>55</sup>.

En Afrique du Sud, qui recycle seulement 14 % de ses déchets plastiques, le département de la forêt, des pêches et de l'environnement ouvre de nouvelles demandes d'importation afin de répondre aux besoins de l'industrie du plastique<sup>56</sup>, en conformité avec la Convention de Bâle. Cette décision s'inscrit dans la politique plus globale du gouvernement sud-africain sur la gestion des déchets plastiques : des documents du département de l'environnement ayant fuité révèlent que l'État ne soutiendra pas un nouveau traité onusien pour lutter contre le plastique<sup>57</sup>. Quant à l'Indonésie, qui avait annoncé en 2019 un taux de contamination maximum de 0,5 % pour l'importation de « fibre récupérée », le gouvernement est revenu sur sa décision en fixant un taux de contamination quatre fois supérieur à celui fixé initialement, pour permettre notamment l'importation des déchets papiers britanniques<sup>58</sup>.

En Chine, tandis que les ministères de l'environnement et du commerce avait déclaré que « toute importation de déchets solides, par quelque moyen que ce soit, sera(it) désormais interdite »<sup>h</sup> à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021<sup>59</sup>, le gouvernement a donné son feu vert pour l'importation de déchets métalliques de haute qualité répondant à de nouvelles normes, qui ont été reclassés comme « ressources ». Ainsi, en février, la China Nonferrous Metals Industry Association (CMRA) a publié une seconde liste de 26 entreprises étrangères autorisées à exporter des déchets de cuivre et d'aluminium vers la Chine<sup>60</sup>.

e Des réseaux d'organisations d'utilité publique, non gouvernementales et d'associations.

f Le Microplastics Research Group, une équipe d'universitaires turcs, a par ailleurs indiqué dans une étude que sur le premier semestre de 2021, au moins 68 incendies de déchets ont été signalés dans des usines turques, contre seulement huit en 2016.

g Sont notamment concernés les plastiques en polyéthylène ; les bouteilles d'eau en PET, les bouchons plastiques, les pots et les tubes en polypropylène (PP) ne sont pas couverts par l'interdiction.

h À l'exception des déchets ferreux (dont la fonte ou l'acier).



La Chine permet ainsi l'importation de déchets d'aluminium et de cuivre de compagnies européennes, asiatiques et américaines. Les gouvernements de pays importateurs, qui jusque-là semblaient bien décidés à ne pas devenir les poubelles du monde, font marche arrière et assouplissent leur réglementation pour répondre aux sollicitations des industries, révélant la dépendance de ces dernières à l'apport de matières à recycler venues d'ailleurs.



## GRANDS ENSEIGNEMENTS

**Alors que les pays d'Asie du Sud-Est fermaient peu à peu leurs frontières à l'entrée de nouveaux déchets sur leur territoire, les pays exportateurs se sont retrouvés pris en étau entre leur production massive de déchets et leur incapacité à les recycler. Tandis que les amendements à la Convention de Bâle visaient à limiter l'exportation des déchets plastiques difficilement recyclables vers les pays en développement, les gouvernements des pays du Sud, cédant sous les besoins des industriels, commencent à assouplir les législations en vigueur pour permettre à nouveau d'importer plus librement des déchets sur leur territoire. En Europe, aux États-Unis, au Canada ou encore au Japon, les efforts d'investissement dans de nouvelles capacités locales et le renforcement des normes et objectifs de recyclage s'inscrivent dans un temps long qui n'efface pas le besoin à court terme d'exporter des déchets, parfois au mépris des règles internationales.**

## BIBLIOGRAPHIE

RETOUR PAGE PRÉCÉDENTE

- 1 Staub, C. (19/07/2017). [China says it will ban certain recovered material imports](#). *Resource Recycling*
- 2 Brooks A., Wang Shunli et Jeena R. Jambeck. (2018). [The Chinese import ban and its impact on global plastic waste trade](#). *Sciences Advances*, Vol. 4, N° 6.
- 3 Staub, C. (29/01/2019). [China : Plastic imports down 99 percent, paper down a third](#). *Resource Recycling*
- 4 Hook, L et Reed J. (25/10/2018). [Why the world's recycling system stopped working](#). *Financial Times*
- 5 CalRecycle (2021). [International Policies Affecting Global Commodity Markets](#). *CalRecycle*
- 6 Staub, C. (27/06/2018). [Thailand bans scrap plastic imports](#). *Plastics Recycling Update*
- 7 Saigoneer (25/04/2019). [As Vietnam Restricts Waste Imports, Plastic Scrap Finds Next Under-Regulated Victim](#). *Saigoneer*
- 8 Commission européenne (2006). [Règlement \(CE\) No 1013/2006](#)
- 9 Eurostat (20/04/2021). [Where does EU waste go?](#). *Eurostat*
- 10 Eurostat (16/04/2020). [Turkey : main destination for EU's waste](#). *Eurostat*
- 11 Eurostat (20/04/2021). [Where does EU waste go?](#). *Eurostat*
- 12 Staub, C. (26/05/2021). [Plastic exports increase in the first quarter](#). *Plastic Recycling Update*
- 13 Staub, C. (10/02/2021). [Exports continued downward trend in 2020](#). *Resource Recycling*
- 14 Morán, S. (2021). [Executive summary Plastic waste has arrived in Latin America : trends and challenges in the region](#). *GAIA*
- 15 Klein, C. (2021). [Japan : plastic waste export volume to Vietnam 2020](#). *Statista*
- 16 Packaging Gateway (17/03/2021). [A poor state of recycling : challenges in the US](#). *Packaging Gateway*
- 17 AIE (2020). [Global investments in alternative feedstock and plastic recycling start-ups, 2015-2019](#). *Agence internationale de l'énergie*
- 18 Cunningham, K. (16/10/2020). [UKRI invests to increase plastic recycling systems in the UK](#). *Recycling Today*
- 19 Recycling Magazine (31/08/2021). [Billion investment in plastic recycling in Sweden](#). *Recycling Magazine*
- 20 PureCycle (13/09/2021). [PureCycle announces partnership with Mitsui to develop ultra-pure recycled polypropylene plant in Japan](#). *PureCycle*
- 21 Gouvernement du Japon (04/06/2021). [Results of the 7th Environmental Policy Dialogue held by the Ministry of the Environment, Japan, and the Asian Development Bank](#). *Gouvernement du Japon*
- 22 The Mainichi (03/06/2021). [Production to consumption, single-use plastics linked to greenhouse gasses and trash](#). *The Mainichi*
- 23 Gouvernement du Canada (04/09/2020). [Pour une économie plus verte : Investissement du gouvernement du Canada dans une entreprise locale de recyclage](#). *Gouvernement du Canada*
- 24 Gouvernement du Canada (2021). [Canadian Plastics Innovation Challenges – Environment and Climate Change Canada](#). *Gouvernement du Canada*
- 25 Toto, A. (25/10/2021). [Canada Plastics Pact releases 'Roadmap to 2025'](#). *Recycling Today*
- 26 Danigelis, A. (02/07/2021). [Big Consumer Brands Invest \\$54 Million in the US Recycling Infrastructure](#). *Environment + Energy Leader*
- 27 Break Free From Plastic (2020). [Branded Vol III](#). *Break Free From Plastic*
- 28 Staub, C. (18/05/2021). [Industry group calls for billions in recycling investment](#). *Resource Recycling*
- 29 Gouvernement du Canada (07/10/2020). [Le Canada fait un pas de plus vers l'objectif de zéro déchet de plastique d'ici 2030](#). *Gouvernement du Canada*
- 30 Australian Marine Conservation Society (01/07/2021). [Which Australian states are banning single-use plastics?](#). *Australian Marine Conservation Society*
- 31 United States Environmental Protection Agency (04/12/2020). [Fact Sheet about the National Recycling Goal : 50 percent by 2030](#). *United States Environmental Protection Agency*
- 32 Congress.Gov (25/03/2021). [All Information \(Except Text\) for S.984 - Break Free From Plastic Pollution Act of 2021](#). *Congress.Gov*
- 33 govtrack.us (2021). [H.R. 2821 : Plastic Waste Reduction and Recycling Research Act](#). *govtrack.us*
- 34 Commission européenne (2021). [Packaging waste](#). *Commission européenne*
- 35 Collet, P. (10/09/2021). [Plastique : PlasticsEurope propose un taux européen d'incorporation de 30 % de recyclé en 2030](#). *Actu Environnement*
- 36 Wen, Z., Xie, Y., Chen, M. et al. [China's plastic import ban increases prospects of environmental impact mitigation of plastic waste trade flow worldwide](#). *Nature Communication 12, 425 (2021)*.
- 37 Agence européenne pour l'environnement (2021). [Waste recycling in Europe](#). *Agence européenne pour l'environnement*
- 38 Sabbineni, P. (06/07/2021). [INSIGHT : How the US can achieve high plastic recycling rates](#). *ICIS*
- 39 Interpol (2020). [INTERPOL STRATEGIC ANALYSIS REPORT : Emerging criminal trends in the global plastic waste market since January 2018](#). *Interpol*
- 40 Organisation mondiale des douanes (12/07/2021). [L'OMD et l'ONU DC lancent un nouveau projet pour renforcer la capacité de détection des transferts illégaux de plastique et de déchets dangereux](#). *Organisation mondiale des douanes*
- 41 Tabuchi, H and Corkery, M. (12/03/2021). [Countries Tried to Curb Trade in Plastic Waste. The U.S. Is Shipping More](#). *New York Times*
- 42 The Maritime Executive. (14/03/2021). [Report : U.S. Plastic Waste Exports May Violate Basel Convention](#). *The Maritime Executive*
- 43 Ananthalakshmi, A. (06/04/2021). [Malaysia sends back over 300 containers of illicit plastic waste](#). *Reuters*
- 44 Vidal, A. (2021). [Déferlement de déchets plastiques en Asie du Sud-Est, par Aude Vidal](#). *Le Monde diplomatique*
- 45 Magoum, I. (24/05/2021). [SENEGAL : la douane saisit 25 tonnes de déchets plastiques en provenance d'Allemagne](#). *Afrik21*
- 46 Basel Action Network. (30/08/2021). [Romania to face up to illegal waste trafficking problem](#). *Basel Action Network*
- 47 EcoWaste Coalition (18/02/2021). [Groups Call for a Stronger ASEAN Regional Policy and Action to Combat Waste Dumping](#). *EcoWaste Coalition*
- 48 Greenpeace (2021). [Report proposes stronger ASEAN response to fight global waste dumping](#). *Greenpeace*
- 49 Organisation mondiale des douanes (12/07/2021). [L'OMD et l'ONU DC lancent un nouveau projet pour renforcer la capacité de détection des transferts illégaux de plastique et de déchets dangereux](#). *Organisation mondiale des douanes*
- 50 Europol (29/04/2021). [1 600 offences detected in a global operation against marine pollution](#). *Europol*
- 51 Greenpeace (2020). [Trashed, how the UK is still dumping plastic waste on the rest of the world](#). *Greenpeace*
- 52 Jowett, P. (24/05/2021). [Turkey bans almost all plastic waste imports](#). *Resource*
- 53 Staub, C. (14/07/2021). [Turkey reverses ban on scrap plastic imports](#). *Plastics Recycling Update*
- 54 Waste management world (12/07/2021). [Turkey repeals plastic import ban](#). *Waste Management World*
- 55 Bangkok Post (06/08/2021). [Plastic waste imports are 'unwanted'](#). *Bangkok Post*
- 56 Ngcuka, O. (16/09/2021). [South Africa to import plastic waste 'to meet the needs of the industry'](#). *Daily Maverick*
- 57 De Hoog, A. (21/06/2021). [Greenpeace Outraged by News that South Africa Won't Support Global Plastic Ban Treaty](#). *Greenpeace*
- 58 Williams, C. (19/07/2021). [Indonesia to allow waste imports with 2% contamination limit](#). *Basel Action Network*
- 59 AIDF (01/01/2021). [1er janvier 2021, la Chine interdit les importations de déchets](#). *AIDF*
- 60 Reuters (26/02/2021). [China names more certified scrap metal suppliers and importers](#). *Reuters*